



À Sainte-Lucie,
Je lis et je réussis...

École Sainte-Lucie

RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020 : le mercredi 28 août 2019
2^e année du 2^e cycle

IMPORTANT : ÉCRIRE LE NOM DE VOTRE ENFANT SUR CHACUN DES ARTICLES DE CETTE LISTE.

Pour la première journée d'école, nous t'invitons à porter un chandail rouge.

Liste des articles scolaires dont votre enfant aura besoin en classe cette année.

Nous vous encourageons à récupérer les articles en bon état de l'année dernière s'ils sont sur cette liste.

Veillez noter que les marques sont suggérées pour leur rapport qualité-prix.

QUANTITÉ	DESCRIPTION
12	Crayons à mine
2	Stylos rouges
12	Crayons feutres à pointes fines
1	Boîte de 24 crayons de couleurs en bois
1	Règle de 30 cm en plastique, transparente
5	Surligneurs (bleu, vert, orange, jaune et rose)
2	Gommes à effacer (marque Staedtler suggérée)
6	Cahiers Canada
1	Cahier Canada quadrillé (métrique 1 cm Hilroy suggéré) (80 pages)
6	Duo-tang de différentes couleurs dont 1 jaune pour la musique
1	Colle en bâton de 40g (marque Pritt suggérée)
1	Paire de ciseaux
1	Cartable de 2 pouces
1	Duo-Tang vert
1	Cartable de 1 pouce autre couleur que vert
1	Taille-crayon avec réservoir (marque Staedtler suggérée)
1	Paquet de séparateurs (8 onglets)
1	Étui à crayons en tissu
1	Boîte de rangement rigide (gros format)
1	Porte-document avec pochettes
1	Paquet de 100 feuilles mobiles
2	Crayons effaçables noir à pointe fine
1	Paquet de 20 pochettes transparentes

- **Éducation physique** : 1 short, 1 chandail manches courtes, souliers de course (identifiés)
- **2 boîtes de papiers-mouchoirs (facultatif)**

Autres frais	
Agenda	8,50 \$
Zoom 4 ^e année (mathématiques) à confirmer	17,00 \$
Cahier d'activité anglais	10.75\$
Total : 36.25 \$	
Montant approuvé par le conseil d'établissement le 15 mai 2018, payable à la rentrée ou avant le 6 septembre 2019.	

Tout au long de l'année, l'élève doit avoir avec lui l'ensemble de ces articles scolaires. Nous comptons sur votre collaboration pour remplacer le matériel perdu, brisé ou manquant.

Veillez effectuer votre paiement en argent comptant ou émettre un chèque au nom de l'école. Prévoir le montant exact car l'école ne conserve pas de monnaie.

Enseignants(es) du 2^e cycle, 2^e année

Christian Milliard, directeur